

Conseil d'École du deuxième trimestre
Jeudi 23 mars 2023
18h30-20h

Personnes présentes :

Mme Carreau, Mme Le Scritt, M.Nakonz, M.Edinger, Mme Galleret, Mme Bompain, Mme Ibazizène, Mme James, M.Frigout, Mme Personnettaz, Mme Fornet, Mme Doyonnard, M.Palfreyman, Mme Amri, enseignants, M.Pernot, directeur, M.Maugard, Conseiller Municipal, M.Maillot, coordinateur éducation Ville de Caen, Albine Honvoh, référente école, Mme Beauruelle, Mme Quévillon, Mme Lefer, Mme Delauney, Mme Anger, Mme Le Prielec, M.Postaire, Mme Hergas-Teruel, Mme Lemaître-Bolot, parents élus.

Personnes excusées :

Mme Plé - IEN, M.Edinger - enseignant, Mme Blaizot - DDEN, Mme Descat - parent élu

Distribution du compte-rendu du premier Conseil, et validation de celui-ci.

Tour de table et accueil de Mme Personnettaz

Aide aux élèves et différenciation pédagogique : bilan d'étape des dispositifs mis en place.

- Décloisonnements en cycle 2 et cycle 3 : l'objectif est de proposer des temps de travail en regroupant les élèves selon des objectifs précis, en s'appuyant notamment sur les résultats aux évaluations de début d'année. Grâce à la nouvelle organisation des HA, il est devenu possible d'organiser des temps de decloisonnement avec les enfants des autres classes du même niveau, sur le temps de chorale du vendredi après-midi. Un enseignant de maternelle rejoint l'équipe de l'élémentaire chaque vendredi également, pendant le temps de sieste, pour travailler avec les CP.
Des decloisonnements quotidiens sont organisés entre les CP, CP-CE1 et CE1-CE2, encadrés par les enseignants, assistés de Cécile (service civique) et du directeur.
- RASED : rappel : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, composé d'un psychologue de l'Education Nationale, d'un maître E (enseignant d'adaptation, spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) et maître G (rééducateur, qui travaille sur le métier d'élève). Le RASED de notre secteur n'est pas complet, et ne comprend qu'une psychologue : Nathalie Berthaume. Elle intervient à la demande des familles ou de l'équipe enseignante.
- Entrée sécurisée au CP : dispositif de repérage précoce des difficultés des élèves, en prévision de l'entrée au CP. Sur les 21 élèves de GS, 7 ont été signalés auprès du CMS pour une visite médicale.
- Mercredis Educatifs : nous pouvons accueillir 8 enfants de plus qu'au début de l'année, grâce à la présence d'une enseignante d'Hérouville en renfort de Mme Amri et M.Edinger : 24 élèves sont ainsi présents chaque mercredi, et répartis par groupe selon des objectifs d'apprentissages précis.
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, partenariat Ville de Caen – CAF – PEP14
9 élèves sont concernés les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h.

Bilan Du Conseil de Section Internationale Britannique

L'effectif est stable, nous accueillons 29 élèves à ce jour, du CP au CM2. Nous constatons qu'il existe trois « filières » de recrutement : arrivée à Caen des familles pour raisons professionnelles : 45%, familles bilingues locales 31%, familles réfugiées ou en demande d'asile 24%.

Mmes Cabrera, Delannet et M.Guillot sont les représentants des familles auprès du Conseil.

La communication aux familles se fait au moyen de blogs de classe. Plusieurs projets sont en cours : séances de cricket, visite aux Archives Départementales, lecture d'albums aux autres classes pendant la semaine des langues, poursuite du projet « petits ambassadeurs » avec présentation en vidéo du restaurant scolaire, du grand orgue de l'Eglise St Etienne, et de l'exposition temporaire du Musée de Normandie « Vikings ».

Les CM1 et CM2 repartiront à Jersey, le 22 juin (échange avec la Springfield School, visite du parlement de Jersey). Il existe des difficultés au niveau administratif, pour certains de nos élèves originaires de pays hors espace Schengen (délivrance de visas très complexe et coûteuse). La Ville de Caen est sollicitée comme l'an passé, une subvention à hauteur de 50% du prix du trajet est demandée. Afin de réduire le coût, le transfert vers le port de Granville sera assuré par les familles.

Retour sur la visite du Restaurant Scolaire par les parents élus

Suite à l'invitation lancée au premier Conseil d'Ecole, les représentants de parents ont été invités à découvrir le fonctionnement de la restauration scolaire. Le repas s'est tenu le 6 mars dernier. Une visite des réfectoires a eu lieu (élémentaire, maternelle et collège), et une présentation de la démarche anti gaspillage a été faite par M.Angé, chef de production. Les outils en place, efficaces, ont été présentés : gâchimètre à pain, visuels « appétit d'oiseau » et « faim de loup » utilisés pour permettre aux enfants de s'engager sur une quantité servie.

Question des parents au sujet du climat de la pause méridienne : des réprimandes et des punitions collectives ont été rapportées. Après enquête, M.Maillot précise qu'un événement de ce type a concerné deux classes de CM2, et qu'il s'agissait plutôt d'une discussion collective. Cet épisode était consécutif à des retards répétés des enfants pour l'appel et le service, et des faits d'insultes envers les animateurs. M.Maillot indique que Mme Honvoh fait tout pour que ça se passe bien, dans des conditions compliquées (souvent il manque des animateurs). Mme Honvoh demande que les parents sensibilisent leurs enfants sur le nécessaire respect dû à tous les adultes qui interviennent auprès d'eux à l'école.

Vie de la Section Horaires Aménagés Instrument : informations diverses

Une réunion pédagogique s'est tenue à l'école le 5 décembre, en présence des enseignantes des classes HA, de Mmes Malczuk, Lecuyer, Kahn et Cardoen et de M.Pernot. Il y a été question des apprentissages, et du suivi des élèves, un par un. Nous profitons pour rappeler que le CE1 HA est une année probatoire, et qu'il est possible d'interrompre le cursus à l'issue de cette première année, dans l'intérêt des élèves.

La traditionnelle chorale de Noël s'est tenue à la Gloriette le 16 décembre dernier.

La chorale des CM1 et CM2 s'est produite à l'EPSM en janvier.

L'organisation de la réunion d'informations pour l'entrée en CHAM a été modifiée. Elle est maintenant spécifique aux CHAM instrument du premier degré. Elle s'est tenue dans la salle de pratiques collectives, et les élèves de CE1HA ont présenté leur travail à l'instrumentarium, ainsi qu'au chant.

Afin de faire connaître au plus grand nombre ce dispositif d'exception, porté par l'école publique, le Conservatoire, la Ville de Caen et la DSDEN, un reportage a été réalisé et diffusé sur France 3 Normandie.

A la suite de tout cela, et de la phase d'inscription aux tests, nous notons une augmentation du nombre de candidatures : 38 pour l'entrée en CE1 (24 places), 8 pour l'entrée en CE2 (2 places), 4 pour l'entrée en CM1 (0 place), 3 pour l'entrée en CM2 (0 place).

Les tests se dérouleront début avril, la commission de recrutement se réunira le 12 mai à la DSDEN.

Questions des familles :

Qu'en est-il de la demande de création d'un Conseil CHAM école/parents/conservatoire ?

M.Pernot informe le Conseil que cette demande a été transmise à la Direction du Conservatoire lors de la réunion de bilan de rentrée des sections HA au Conservatoire le 15 novembre 2022. Pas de retour à ce jour.

Comment organiser le transport des élèves CHAM si l'un d'entre eux est en fauteuil roulant ?

Le cas s'est présenté à l'école Jean Guéhenno, qui accueille les CHAM danse et maîtrise : un bus spécifique avait alors été mis à disposition.

Budget de fonctionnement de l'école

Le calcul du budget est réalisé à partir de l'effectif des élèves au premier jour de l'année, sur la base suivante :

FONCTIONNEMENT	Maternelle 55,15 €	Elémentaire 55,20 €
Fourniture et petit matériel, papier	33 € par enfant	20,50 € par enfant
Manuels scolaires		16 € par enfant
Photocopieurs	2,70 € par enfant, 50 € direction, 15 € Rased, 15 € référent	3,50 € par enfant, 50 € direction, 20 € Rased, 20 € référent 20 € cl. Externalisée
Consommables	30 €/direction, 0,60 € par enfant	30 €/direction, 0,60 € par enfant
Transports	12,80 € par enfant	10,65 € par enfant
Noël	2,15 € par enfant	1,50 € par enfant
Livres BCD	1,90 € par enfant	1,75 € par enfant
Motricité (petit matériel)	2 € par enfant	0,70 € par enfant
Classes ULIS		250 € par classe
Attribution complémentaire		1100 € REP & REP+ effectif inférieur à 150 1250 € REP & REP+ effectif supérieur à 150 1000 € QVP

La somme globale pour l'année civile 2023 est de 14686,35 euros pour les fournitures, les manuels, les transports, le papier, les consommables de reprographie, un budget réservé à Noël (507,30) et l'enrichissement du fonds de la bibliothèque (548,05)

Cette base de calcul est la même que celle utilisée en 2022. M.Pernot attire l'attention du Conseil sur l'augmentation du prix des fournitures, et prend pour exemple le coût du papier : 73% plus cher qu'en 2020.

Interpellé sur ce point, M. Maugard, Conseiller Municipal, rappelle que le budget de la Mairie est impacté également par cette inflation globale, et que les coûts liés au chauffage des locaux scolaires et des denrées alimentaires explosent également. Il précise que, dans ce contexte contraint, les budgets sont malgré tout maintenus, et que des priorités sont dégagées en termes d'investissements, en particulier pour le renouvellement du bâti scolaire.

Projets des classes

Maternelle : dans le cadre de la Concertation Nationale « Notre école, faisons-la ensemble », les 3 classes de maternelle ont proposé aux familles de venir découvrir le fonctionnement d'une matinée de classe. La semaine des parents a ainsi été organisée du 16 au 20 janvier. Le taux de participation des familles est le suivant : PS 70%, MS-GS Mme Le Scritt 36% MS-GS M. Nakonz 30%

CE1 HA : Classe découverte à l'étude, pour la fin juin, en partenariat avec la classe externalisée de l'IME.

CE2HA et CM1 HA : participation au projet Reconstruction, en lien avec la Direction de l'Urbanisme

CE2-CM1 : projet historique et artistique autour de l'exposition « Vikings » du Musée de Normandie

CM1-CM2 participation au prix littéraire Chronos.

CP – PS : moments intergénérationnels avec la Résidence Seniors les Essentielles : jeux de société, petit bac, dictée

CM1 et CM2 : initiation aux premiers secours (alerter, protéger, secourir, formation à l'utilisation d'un défibrillateur automatique)

Point sur la coopérative scolaire

M. Nakonz, mandataire de la coopérative scolaire, nous livre quelques informations.

Recettes : Contributions volontaires des familles : 3300 euros, photos de classe 1100 euros, vente de gâteaux : 123 euros

Il existe une possibilité d'exonération fiscale pour les dons à la coopérative

L'argent est utilisé pour financer une assurance scolaire collective, des abonnements, la participation à des projets divers, et des sorties pédagogiques.

Autres questions des parents d'élèves :

Souhaits d'élèves d'élire des délégués de classe pour être représentés en Conseil d'Ecole ?

Le Conseil d'Enfants en place avant la pandémie, et délaissé depuis, pourra faire son retour en septembre.

Certains cartables sont lourds.

L'équipe enseignante constate que des enfants apportent des livres personnels pour les lire à la récréation ou le midi (ce qui est une bonne chose !). Elle rappelle aux familles la nécessité d'aider les enfants à préparer le cartable.

Fin du Conseil à 20h15